

# RAPPORT TRIENNAL 2020 -2022

---

## Table-ronde "Graines de Paix"

*« Cadre de dialogue pour la participation civique, la  
paix et la réconciliation »*

## Table des matières

|                                                                                                                                                                 |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction .....</b>                                                                                                                                       | <b>3</b>  |
| <b>Partie I : Présentation des Tables-rondes Graines de Paix" .....</b>                                                                                         | <b>4</b>  |
| <b>I. Résumé exécutif.....</b>                                                                                                                                  | <b>4</b>  |
| <b>II. Objectifs, résultats et cible des tables-rondes .....</b>                                                                                                | <b>4</b>  |
| 1. Les objectifs.....                                                                                                                                           | 4         |
| 2. Les résultats .....                                                                                                                                          | 5         |
| 3. Cible .....                                                                                                                                                  | 5         |
| <b>Partie II : Mise en œuvre des Tables-rondes Graines de Paix .....</b>                                                                                        | <b>6</b>  |
| <b>I. Les tables-rondes en 2020 .....</b>                                                                                                                       | <b>6</b>  |
| A. Table-ronde 1 : « Regard des jeunes sur la gestion du coronavirus et de son impact sur les ménages et l'activité économique ».....                           | 6         |
| B. Table-ronde 2 : « Engagement civique et politique des jeunes : outil d'expression et moyen d'actions pour leur contribution à des élections apaisées » ..... | 7         |
| C. Table-ronde 3 : « Acquis et défis pour la réconciliation en Côte d'Ivoire : les femmes en parlent ».....                                                     | 8         |
| <b>II. Les tables-rondes en 2021 .....</b>                                                                                                                      | <b>10</b> |
| A. Table-ronde 1 : « Vérité et mémoire dans les processus de réconciliation et de paix : le cas de la Côte d'Ivoire ».....                                      | 10        |
| B. Table-ronde 2 : « Immigration, Stigmatisation des Communautés et Préjugés ethniques : quelle influence sur la Paix ? ».....                                  | 12        |
| C. Table-ronde 3 : « Les moyens d'action pacifiques dans l'engagement civique et politique ».....                                                               | 13        |
| D. Table-ronde 4 : « Réseaux sociaux et amplification des discours de haines dans les communautés » .....                                                       | 14        |
| <b>III. Les tables-rondes en 2022 .....</b>                                                                                                                     | <b>15</b> |
| A. Table –ronde 1 : Jeunesse et précarité, terreau fertile à la violence et la radicalisation .....                                                             | 15        |
| B. Table-ronde 2 : Efforts de réconciliation en Côte d'Ivoire entre possibilités et limites .....                                                               | 16        |
| C. Table-ronde 3 : L'impact de l'ethnisation des partis politiques sur la cohésion sociale .....                                                                | 18        |
| D. Table-ronde 4 : Comment construire le sentiment commun d'appartenance nationale pour préserver la paix ? .....                                               | 19        |
| <b>Conclusion.....</b>                                                                                                                                          | <b>20</b> |
| <b>Revue de presse .....</b>                                                                                                                                    | <b>21</b> |

## Introduction

Depuis trois décennies la Côte d'Ivoire traverse des crises socio-politiques qui ont fragilisé la paix et la cohésion sociale. Si la guerre, les violences militaires et les contestations populaires ont cessé, les hostilités entre les clans politiques demeurent. Les tentatives de réconciliation nationale engagées après la crise post-électorale de 2010-2011, avec la création de plusieurs structures telles que la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR), la Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes (CONARIV) et le Programme National pour la Cohésion Sociale (PNCS) n'ont pas permis d'obtenir la réconciliation totale et la cohésion sociale recherchée. Depuis 2012 le pays connaît une certaine stabilité, qui a été troublée quelques fois par des mutineries. L'élection présidentielle d'octobre 2020 qui a confirmé Alassane Ouattara, président sortant à la tête du pays pour un troisième mandat, avait montré les limites de cette paix, qui semble vacillée au gré des contingences politiques.

Toutefois, il faut souligner la décrispation de l'atmosphère politique avec le retour de l'ex-président de la République Laurent Gbagbo. A la décrispation, il faut ajouter la reconfiguration de la scène politique, avec certes les mêmes acteurs mais dans des positions différentes, et l'apparition de nouveaux instruments politiques tels que le Parti des Peuples Africains - Côte d'Ivoire (PPA-CI).

Le contexte ivoirien caractérisé par une paix certaine, une croissance économique et un développement visible, cache cependant les germes d'un conflit latent lié aux problèmes du foncier rural, aux ressentiments, frustrations et discriminations de ceux que l'on peut appeler les « perdants » de la confrontation électorale et conflictuelle de 2010-2011, et enfin à la perception discordante par la population de la nationalité juridique et l'identité sociologique.

C'est dans un tel contexte que la **Fondation Rosa Luxemburg**, à travers son **"Programme Mémoire, Justice et Réconciliation"** initie des tables-rondes de discussion à l'intention des jeunes étudiants, des jeunes des partis politiques et de la société civile en vue de créer des cadres de discussion sur des sujets d'intérêt, renforcer la culture politique des jeunes et contribuer à la consolidation de la paix et la cohésion sociale.

## **Partie I : Présentation des Tables-rondes Graines de Paix"**

### **I. Résumé exécutif**

Les tables-rondes "Graines de Paix" sont des « Cadres de dialogue pour la participation civique, la paix et la réconciliation ». Elles créent un cadre d'échange pour les jeunes sur des questions d'intérêt public, des questions d'ordre social et politique afin de les inciter à une participation saine au débat politique et social. Démarré en Mai 2020 dans le contexte de la crise sanitaire du coronavirus, les tables-rondes ont été menées dans un premier temps exclusivement en ligne, grâce aux plateformes de réunion virtuelle telles que Zoom meeting et Google meet, avant d'être tenues en présentiel dans des lieux de conférence ou d'atelier.

De Mai 2020 à Décembre 2022, **onze(11)** tables-rondes ont été organisées exclusivement dans le District d'Abidjan, réunissant à chaque fois une cinquantaine de participants issus des organisations de la société civile, des campus universitaires et des partis politiques , que l'on peut estimer à plus de **580** .

Des impacts de la crise du coronavirus aux défis de la de réconciliation nationale et de la cohésion sociale, en passant par la problématique de la conservation de la mémoire post-crise, des causes profondes de la violence politique, de la montée du radicalisme en ligne, et des méthodes pacifiques d'engagement civique et politique, les tables-rondes ont abordé des thématiques pertinentes et d'intérêt avec des intervenants aux compétences reconnues dans leurs domaines respectifs . Juriste, Historien, Sociologue, Ministre, Homme politique, Elu, Représentant de l'administration, Jeune engagé, femme activiste sont autant de personnes ressources qui ont animé les tables-rondes.

### **II. Objectifs, résultats et cible des tables-rondes**

#### **1. Les objectifs**

##### **❖ Objectif général**

Les tables-rondes "Graines de Paix" visent à contribuer à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale par le dialogue social et politique

##### **❖ Objectifs spécifiques**

- Encourager la participation saine au débat politique et social
- Renforcer la culture politique des jeunes
- Sensibiliser à la tolérance et à la gestion de conflits

## **2. Les résultats**

### **❖ Résultats escomptés**

- Les jeunes participent sainement, sans violence au débat politique et social
- La culture politique des jeunes est renforcée
- Les jeunes sont sensibilisés à la tolérance et la gestion de conflits

### **❖ Feedback**

- Les tables-rondes ont contribué à créer des cadres d'échange sur des sujets d'ordre politique et social qui préoccupaient les jeunes mais qui ne sont pas toujours abordés sur la scène publique.
- Les tables-rondes ont contribué à stimuler les jeunes à s'intéresser et approfondir certains sujets tels que la mémoire post-conflit, l'impact des discours de haine diffusés sur les réseaux sociaux sur le vivre-ensemble en communauté ou encore la notion de sentiment d'appartenance nationale.
- Les tables-rondes ont contribué à rendre plus actifs certains jeunes notamment dans leur engagement civique et politique ainsi que dans leur prise de parole en public sur des sujets qui touchent la vie de la nation (notamment par le canal des réseaux sociaux).
- Les tables-rondes ont contribué à faire connaître davantage la Fondation Rosa Luxemburg qui n'était pas très connue des jeunes. En effet, d'autres autres fondations allemandes telles que Friedrich Naumann, Konrad Adenauer et Friedrich Ebert, ayant des bureaux en Côte d'Ivoire et qui ont des programmes destinés aux jeunes, sont plus connus.

## **3. Cible**

Les tables-rondes sont destinées aux

- Leaders d'opinion
- Etudiants
- Jeunes de partis politiques
- Jeunes des organisations de la société civile
- Association de femmes de de jeunesses
- Leaders communautaires et chefs traditionnels

## Partie II : Mise en œuvre des Tables-rondes Graines de Paix

### I. Les tables-rondes en 2020

Les tables-rondes Graines de Paix ont effectivement démarré en Mai 2020. En raison de la crise sanitaire du Coronavirus, les tables-rondes de l'année 2020 se sont tenues exclusivement en ligne via les plateformes de réunion ligne notamment Zoom meeting et Google Meet. Trois(03) tables-rondes ont ainsi été organisées. La première portait sur Le regard des jeunes sur la gestion du coronavirus et de son impact sur les ménages et l'activité économique, la deuxième a abordé les moyens d'actions des jeunes dans la société civile ou en politique, et la troisième a exposé les acquis et défis pour la réconciliation nationale.

#### A. Table-ronde 1 : « Regard des jeunes sur la gestion du coronavirus et de son impact sur les ménages et l'activité économique »

La première table-ronde qui s'est déroulée le 14 Mai 2020 via la plateforme Zoom meeting a porté sur le thème : « Regard des jeunes sur la gestion du coronavirus et de son impact sur les ménages et l'activité économique ». Elle a réuni 33 participants et visait à stimuler le débat autour de la gestion du coronavirus, stimuler le débat autour des défis des ménages face au coronavirus, créer un cadre d'échange sur l'impact des mesures de gestion du coronavirus dans le secteur informel et sensibiliser à l'engagement citoyen et à la discipline dans la réponse au coronavirus..

A l'instar des autres pays du monde, la Côte d'Ivoire, confrontée à la pandémie du coronavirus, a tenté d'y faire face à travers des mesures qui ont fortement bouleversé les habitudes sociales et les activités économiques.

Le tableau chronologique des mesures de gestion du coronavirus en Côte d'Ivoire laisse transparaître au tout début un tâtonnement de l'Etat, signe du manque d'anticipation des gouvernants. Absence de matériel médical approprié, dispositif de contrôle de santé à l'aéroport et de la mise en quarantaine défaillant et non rigoureux ont ainsi été constatés.

Des mesures plus fortes de riposte contre la Covid19 ont été prises par la suite. Il s'agit entre autre de la mise en quarantaine des personnes suspectées ou dépistées positives ; la



fermeture des établissements scolaires ; l'instauration d'un couvre-feu ; la fermeture des commerces jugés non indispensables à l'exception de ceux relatifs à l'alimentation ; la fermeture progressive des frontières ; l'isolement du grand Abidjan, épïcentre de la maladie ; la mise à disposition de matériels et équipements pour les agents de santé, la construction de treize(13) centres de dépistages, huit (8) centres de prise en charge des malade, 3 sites de mise en quarantaine et trois (3) centres d'analyses ; un plan de soutien de 190 milliards dont 50 milliards pour le fonds de solidarité, 40 milliards pour le fonds de soutien aux PME, 30 milliards pour le fonds de soutien aux grandes entreprises, 20 milliards pour le fonds d'appui au secteur informel, 50 milliard en soutien au secteur agricole dont 10 milliards pour le vivrier.

Dans l'exécution de ces différentes décisions, une insuffisance de communication a été révélée notamment en ce qui concerne la mise en place des centres de dépistage. Cela a entraîné des actes de vandalisme. De plus, les critères d'appui financier aux familles vulnérables paraissent discutables car ils reposent sur l'appréciation du niveau de vulnérabilité faite par des chefs communautaires ou des élus locaux dont la légitimité auprès des populations fait parfois défaut.

Le monde rural a aussi été affecté. Certes l'on trouve peu de personne infectée par le virus à l'intérieur du pays mais l'activité agricole a été fortement impactée. L'isolement du grand Abidjan d'avec le reste du pays a pesé sur l'écoulement des produits agricoles provenant des zones rurales. La fermeture des frontières a pesé sur l'importation d'intrant, l'approvisionnement en produit de conservation et en emballage provenant de l'extérieur.

Dominée par le secteur informel, l'économie ivoirienne a subi les conséquences de la covid19 en raison des mesures de fermeture de commerce. Les jeunes en particulier, nombreux dans ce domaine, se retrouvent ainsi sans activité et sans mesure d'accompagnement. La question du remboursement des financements obtenus par les entrepreneurs se pose également alors que les activités sont suspendues et n'ont obtenu aucun retour sur investissement. La covid19 a entraîné pour les ménages une situation de précarité avec la suspension des activités et le chômage technique que subit de nombreux pères et mères de famille.

## **B. Table-ronde 2 : « Engagement civique et politique des jeunes : outil d'expression et moyen d'actions pour leur contribution à des élections apaisées »**

A quelques mois d'un nouveau cycle électoral avec les élections d'octobre 2020, le spectre de la violence a ressurgi à travers notamment le saccage du matériel d'enrôlement, les menaces publiques et des suspicions de déstabilisation. Au regard de l'histoire récente de la Côte d'Ivoire, le risque de violence électorale était à craindre, même si les élections présidentielles de 2015 se sont déroulées sans incident majeur. Représentant 77% de la population ivoirienne, la jeunesse est régulièrement citée comme acteur et victime de violence électorale. Il est donc apparu important d'inviter les jeunes dans un cadre d'échange le 10 Juin 2020 autour des défis pour des élections sans violence, spécifiquement sur « l'engagement civique et politique des jeunes : outil d'expression et moyen d'actions pour leur contribution à des élections apaisées ». Les participants au nombre de 23 ont pu discuter avec les intervenants, qui ont abordé la question en analysant le contexte



politique préélectoral, les défis et implication des jeunes pour des élections apaisées, le rôle de la société civile et des partis politiques dans l'entretien de la démocratie et enfin les moyens d'actions pacifique dans la vie publique.

**Table-ronde Graines de Paix**

Engagement civique et politique des jeunes : outil d'expression et moyen d'actions pour leur contribution à des élections apaisées

**Webinaire**

**Mercredi 10 Juin 2020**

**11h** En ligne sur Zoom

**Louise-Marie Klaourou**  
Blogueuse & Présidente du Club Genre à l'université FHB  
Facilitateur

**Malick Sangaré**  
Webactiviste RHDP

**Dr Narcisse Anaman Yabo**  
Membre de la jeunesse PDCI

**Marie-Flore Begou**  
Secrétaire chargée du Genre et de la cohésion sociale à OIHD

Le contexte politique ivoirien d'alors était caractérisé d'un côté par les frictions au sein du groupement politique RHDP avec le départ du PDCI et la démission du Président de l'Assemblée Nationale Soro Guillaume ainsi que les poursuites judiciaires à son encontre. De l'autre côté, l'opposition

déterminée à participer activement aux élections de 2020, galvanisée notamment par l'allègement des restrictions des conditions de liberté de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé, sans oublier l'influence des réseaux sociaux dans la propagande et les discours de haine, laissait entrevoir les germes d'un conflit électoral. Ainsi, les intervenants ont invité les acteurs de la scène politique, notamment les partis politiques à former et sensibiliser leurs militants et particulièrement les jeunes sur les bonnes pratiques démocratiques et la responsabilité. Il s'agit entre autre du respect des résultats des urnes, du recours à la justice en cas de contentieux électoral et du respect des décisions juridictionnelles. Les militants des partis ou groupements politiques doivent garder à l'esprit qu'ils sont des militants et non des militaires afin de soutenir leurs candidats tout en évitant de sombrer dans la violence, la haine et le tribalisme. Le recours aux cadres d'échanges, à la sensibilisation et aux marches pacifiques en cas de protestation doit être privilégié au détriment de la violence. Enfin, les organisations de la société civile doivent de leur côté, continuer leur mission de sensibilisation, de formations et de responsabilisation des citoyens. Elles doivent par ailleurs renforcer leur rôle de supervision et d'observation dans les différends processus électoraux.

### **C. Table-ronde 3 : « Acquis et défis pour la réconciliation en Côte d'Ivoire : les femmes en parlent »**

Le 13 Août 2020, la troisième table-ronde de l'année 2020 s'est penchée sur la question des acquis et des défis de la réconciliation en Côte d'Ivoire en présence de 33 participants, connectés via la plateforme Google Meet.

Après la crise post-électorale de 2010-2011, les autorités ivoiriennes ont engagé des efforts d'apaisement et affiché leur volonté de réconcilier les ivoiriens en posant des actes forts et en mettant en place des structures destinées à faciliter la réconciliation. Il s'agit de la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR) créée au lendemain de la crise par ordonnance le 13 Mai 2011 et ses commissions locales ; la Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes (CONARIV) créée en 2015 avec pour mandat de recenser les victimes de la crise ; le Ministère de Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la lutte contre la pauvreté dont la Ministre est très active dans l'indemnisation et le



soutien aux victimes ; la libération et l'amnistie de 800 personnes dont de nombreux acteurs de la crise post-électorale en 2018 ; l'instauration d'une journée de commémoration des victimes dénommée "Journée nationale du pardon et du souvenir" qui sera célébrée les 16 décembre de chaque année", l'institution de la Chambre des Rois et Chefs traditionnels qui pourrait aider à la réconciliation à travers le jeu des alliances interethniques . La CDVR en particulier a été investie du rôle de «créer les conditions d'une éradication de la violence et des violations des droits humains en vue d'aboutir à la réconciliation des ivoiriens et ivoiriennes». A travers ces structures, l'Etat ivoirien faisait le choix d'une justice transitionnelle d'une part. D'autre part la justice pénale s'est activée pour rechercher, juger et condamner les acteurs politiques, civils et militaires impliqués dans la crise post-électorale.

Au-delà, le chantier de la réconciliation rencontre d'énormes défis à savoir : le défi du devoir de vérité, le défi du besoin d'expiation des ressentiments par la parole, le défi de mise en évidence et de compréhension des causes profondes des crises, le défi de la mise en œuvre des réparations, et enfin le défi de traitement continu de la question de la réconciliation et de la cohésion sociale à travers un cadre permanent d'échange.

Ainsi, la diversité des versions des faits concernant les différentes crises qu'a connues la Côte d'Ivoire est un défi à relever. En effet selon les intérêts personnels, l'appartenance politique, ethnique ou religieuse l'histoire des crises est vue et racontée différemment. Le défi est donc d'initier un processus de restauration de l'histoire de la Côte d'Ivoire par des

chercheurs depuis la mort du premier Président de la République Felix Houphouët Boigny (avec son lot de crise de succession) jusqu'à ce jour. Les résultats de ces recherches documentés contribueraient à la compréhension commune de cette histoire. Pour résoudre un problème il faut en connaître les causes. L'un des défis pour qu'une réconciliation réussisse sera d'analyser et de documenter les causes profondes des différentes crises qui ont secoué le pays ces trois décennies tout en prenant en compte la problématique du foncier rural et de l'immigration. Cela permettra de comprendre ces causes et adresser les solutions adéquates. En outre, au fil des crises, les citoyens ont accumulé des frustrations pour lesquelles il n'y a pas eu de véritables espaces d'expression et d'expiation de leur ressentiment. Le défi est donc d'y remédier en créant des cadres d'échanges au niveau local dans les différentes régions. A l'issue du travail réalisé par la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR), l'essentiel des recommandations n'a pas été mis en œuvre. Le volet réparation notamment n'a pas été suffisamment inclusif. C'est pourquoi la liste des victimes par localité doit être affichée; définir des "réparations communautaires" en accord avec les communautés concernées ; effectuer une commémoration tournante dans les localités concernées. Il faut de la patience et du temps pour permettre au pays de sortir des différentes crises sociales et militaro-politique qui durent depuis trois décennies. C'est pourquoi les intervenants ont



recommandé la mise en place de cadre permanent d'échange qui traiteront en profondeur les obstacles à la cohésion sociale ainsi qu'un engagement des acteurs politiques impliqués dans ces crises surtout celle de 2011.

## **II. Les tables-rondes en 2021**

Quatre(04) tables-rondes ont été organisées au cours de l'année 2021, trois(03) en présentiel et une en ligne. Elles ont abordé les thèmes suivants : Vérité et mémoire dans les processus de réconciliation et de paix : le cas de la Côte d'Ivoire ; Immigration, Stigmatisation des Communautés et Préjugés ethniques : quelle influence sur la Paix ? ; Les moyens d'action pacifique dans l'engagement civique et politique ; Réseaux sociaux et amplification du discours de haine dans les communautés.

### **A. Table-ronde 1 : « Vérité et mémoire dans les processus de réconciliation et de paix : le cas de la Côte d'Ivoire »**

La Côte d'Ivoire a abordé l'année 2021 avec les stigmates des dernières élections présidentielles d'octobre 2020, organisées dans un contexte non consensuel et émaillées de violences, qui ont accentué les divisions déjà existantes. La question de la réconciliation nationale demeure donc au cœur des préoccupations.



La réconciliation suppose une démarche qui inclue notamment l'établissement des faits, la reconnaissance des responsabilités, et le duo sanction/pardon des acteurs. Dans ce sens, des efforts ont été fait pour situer les responsabilités et établir la vérité sur les conflits. Ainsi, après la crise post-électorale de 2010-2011, des mécanismes judiciaires et non judiciaire ont été mis en œuvre. Au nombre des mécanismes non judiciaires, l'on

peut citer la documentation des agences des Nations Unies, la documentation des ONG nationales et internationales ainsi que la création de la Commission justice et réconciliation (CDVR) qui avait pour mission de rechercher la vérité sur les événements socio-politiques passés, entendre les victimes et obtenir la reconnaissance des faits par les auteurs. S'agissant des mécanismes judiciaires, il faut indiquer au niveau national la création de la Cellule spéciale d'enquêtes et d'instruction, et de la procédure devant la Cour pénale internationale (CPI) au niveau international. En 2020 le gouvernement ivoirien a également décrété la date du 16 décembre comme la "Journée du pardon et du souvenir».

Pour se réconcilier et permettre au jeu démocratique de se dérouler dans un environnement social apaisé, il faut rétablir les faits. Cela revient à dire ce qui s'est réellement passé, à faire le diagnostic profond des faits pour en tirer les enseignements et solutions à même de garantir la non répétition de ces crises. L'établissement des faits permet de construire la mémoire collective post-conflit. Cela relève du droit de savoir qui est un droit fondamental et inaliénable pour tout peuple de connaître la vérité sur les événements passés relatifs à la perpétration des crimes odieux ainsi que les circonstances et les raisons de ceux-ci. La reconnaissance des responsabilités permet la manifestation de la vérité.

La mémoire d'un conflit joue un rôle important non seulement dans la reconstruction du vivre-



ensemble  
mais aussi  
dans la  
prévention de



conflits futurs. La mémoire au sens de l'histoire est le «souvenir ou la connaissance que l'on a des événements marquants d'un passé récent ou éloigné ». Elle est la manière dont une société représente son passé. La mémoire d'un conflit est un pan de l'histoire globale d'un pays. A cet titre cette mémoire peut être subjective, individuelle, fragmentée dans la mesure où «elle renvoie à la manière dont chaque témoin ou partie prenante a vécu et interprété la même histoire». Dans un contexte post-conflit, les mémoires peuvent être différentes selon les positions occupées pendant la crise. C'est pourquoi il est important de construire une mémoire collective post-conflit. Dans le processus de réconciliation après une crise, il y a deux

démarches possibles face à la mémoire : soit choisir le déni en refoulant le souvenir lié à un événement douloureux, dans ce cas, il est demandé aux victimes ou personnes impliquées de renouer avec l'époque de l'avant-conflit, de vivre comme si rien ne s'était passé ; soit opter pour la construction d'une mémoire collective post-conflit apaisée au-delà de chaque camp. Ecrire une mémoire historique collective permet de surmonter le passé violent et poser les bases d'un avenir apaisé. La mémoire a en effet trois(03) fonctions : une fonction éducative, une fonction thérapeutique et une fonction préventive.



## **B. Table-ronde 2 : « Immigration, Stigmatisation des Communautés et Préjugés ethniques : quelle influence sur la Paix ? »**

Parmi les causes des différentes crises, la question ethnique, celle de la stigmatisation des communautés et enfin celle de l'immigration sont régulièrement citées. La Côte d'Ivoire compte plus de 60 ethnies sur une population estimée à environ 29 millions d'habitants en 2021 dont plus de 26% d'étranger, est confrontée à une montée de l'intolérance entre communautés depuis les trente (30) dernières années. Comment en est-on arrivé à cette intolérance ? La diversité ethnique et la gestion de l'immigration ont-elles des répercussions sur le vivre-ensemble ? Si oui quelles propositions pour préserver la paix ?

Pour tenter de répondre à cette question la Fondation Rosa Luxemburg a organisé une table-ronde virtuelle sur le thème : «Immigration, Stigmatisation des communautés et Préjugés ethniques : quelle influence sur la paix».

Colonie française, la Côte d'Ivoire connaît deux vagues d'immigrés (1889 - 1932) venus pour la première vague du Sénégal, du Liban et de la Syrie ; et pour la deuxième vague de la Haute Volta. Les Sénégalais, wolof en majorité arrivent sur le territoire en tant que tirailleurs, puis à la fin de leur service s'installent dans la zone littorale notamment à Grand-Bassam où ils font le commerce et des travaux divers. Après les sénégalais, l'administration coloniale facilite l'immigration des libanais et les syriens dont le pays est sous protectorat français après la chute de l'empire Ottoman. La deuxième vague (1932 - 1945) de cette phase d'immigration pendant la colonisation est constituée de voltaïque précisément des Mossi, qui sont convoyés par l'administration coloniale pour servir de main d'œuvre dans les plantations de café-cacao.

Les peuples autochtones ivoiriens et les immigrés venus de divers pays particulièrement de l'Afrique de l'ouest cohabitaient de façon pacifique jusqu'à ce qu'arrive la période de crise économique dans les années 1980. La pression sur les ressources occasionnée par la crise économique montrera les limites de l'intégration et de l'acceptation des étrangers. Il surviendra alors plusieurs conflits qui, au fil des années et au gré des tensions politiques prendront des formes de plus en plus violentes.

Ainsi, d'une part les acquis de l'administration coloniale qui voulait créer une citoyenneté fédérale au sein de l'AOF, et d'autre part la politique d'ouverture sur l'extérieur du premier Président Félix Houphouët Boigny seront fragilisés par le développement de «stéréotypes de différenciation» entre nationaux et étrangers, qui entraîneront des conflits. Les autochtones ivoiriens sont traités de «bousoumani» traduit littéralement comme des mécréants, des bushmen entendu comme des broussards ou encore de paresseux, tandis que les ivoiriens associent les immigrés aux clichés de mauvaise hygiène (alimentaire et corporelle) ou au portrait du parfait villageois.



Aujourd'hui, l'instrumentalisation de la diversité des origines et des nationalités à des fins politiques et électoralistes ajouté à la pression sur les ressources qui existait déjà, est à l'origine des conflits communautaires.

### **C. Table-ronde 3 : « Les moyens d'action pacifiques dans l'engagement civique et politique »**

On peut définir l'engagement comme les actions qu'une personne pose dans le but de changer une situation qu'elle a constaté. Ces actions, elle peut le faire seule ou en étant dans un groupe, soit dans le cadre d'une association de la société civile ou d'un parti politique. Dans la mise en œuvre de cet engagement civique ou politique, le recours à la violence est récurrent. En effet, pour résoudre leurs différends ou pour faire face à des situations qui les contrarient, les acteurs de la scène



publique n'hésitent pas à utiliser la violence, ce qui entraîne des crises. Pourtant, il existe divers moyens pacifiques d'expression ou d'action. La question se pose donc de savoir pourquoi ces acteurs préfèrent-ils avoir recours à la violence ? Quelles sont les méthodes pacifiques alternatives ? Sont-elles efficaces dans la démocratie ivoirienne ?



L'usage de la violence a malheureusement le mérite de se faire entendre plus rapidement, mais a aussi l'inconvénient de créer des solutions non durables, pire des situations quelques fois irréversibles. C'est pourquoi, les intervenants de la table-ronde se sont évertués à faire l'inventaire des méthodes pacifiques d'action, qui sont plus efficaces et durables. Ces différentes méthodes que l'on peut résumer à la notion de "résistance civile ou politique

pacifique" permettent aux citoyens d'occuper de façon pacifique l'espace public. Selon le contexte dans lequel elle s'inscrit, la résistance peut prendre diverses formes : la guerre de l'information (tracts et pamphlets), l'art protestataire (musique, poésie), la création de communautés engagées contre la violence, le lobbying pour impliquer la communauté internationale, le boycott économique, la lutte via la diplomatie, le sabotage matériel qui ne met en jeu la vie d'individus ou encore la grève générale. Tous ces moyens peuvent être regroupés en trois(03) catégories :

- Les méthodes de contestation pacifique : les grèves de faim, les opérations ville morte, les manifestations, la non-coopération etc.

- Les méthodes d'interpellation de l'opinion publique : les conférences de presse, les pétitions, le collage d'affiche, les déclarations, les campagnes visuelles, les coups médiatiques etc.
- Les méthodes d'influence de l'opinion publique : le plaidoyer, le lobbying, la négociation, l'action humanitaire, les sondages, les études etc.

**D. Table-ronde 4 : « Réseaux sociaux et amplification des discours de haines dans les communautés »**



Selon la recommandation 97 du Comité des conseils des Ministres du Conseil de l'Europe sur le discours de haine « le terme discours de haine doit être compris comme couvrant toutes formes d'expression qui propagent, incitent à, promeuvent ou justifient la haine raciale, la xénophobie, l'antisémitisme ou d'autres formes de haine fondées sur l'intolérance, y compris l'intolérance qui s'exprime sous forme de nationalisme agressif et d'ethnocentrisme, de discrimination

et d'hostilité à l'encontre des minorités, des immigrés et des personnes issues de l'immigration ». En d'autres termes, le discours de haine est un propos violent, discriminatoire ou hostile envers un groupe social bien déterminé. Il consiste à attaquer une personne ou un groupe de personne sur ses caractéristiques intrinsèques telles que son origine, son ethnie, sa race, sa religion, son handicap etc.

Avec la pénétration d'internet, l'accès aux réseaux sociaux et à l'information, l'on assiste à une montée de l'intolérance et des discours de haines sur ces plateformes en ligne, qui ont des répercussions sur le vivre-ensemble dans les communautés. En effet, les crises communautaires dans certaines localités du pays ont été déclenchées ou amplifiées par l'incitation à la haine, la propagande ou encore par la diffusion d'information erronées sur internet. C'est pourquoi, la table – ronde a été organisée dans la localité d'Anyama, qui a été le théâtre de violences relayées et amplifiées par le biais des outils de communication numérique pendant les élections présidentielles d'octobre 2020.

Les intervenants se sont évertués à renforcer la compréhension des participants sur la notion de discours de haine et son impact sur la cohésion sociale, tout en indiquant les textes de répression de





ces actes et propos, qui constituent en réalité des infractions à la loi. Puisant sa force dans la xénophobie, l'intolérance religieuse, la discrimination, l'exclusion ethnique, le discours de haine entraîne des impacts tels que : augmente le sentiment de victimisation, accroît les fissures sociales, range les populations dans des catégories, incite à la violence, crée un climat de suspicion, entretient la haine de l'autre etc. Pour faire face à ces comportements susceptibles de porter atteinte à la cohésion sociale, l'Etat prévoit des sanctions contenues dans la loi N°2019-574 du 26 Juin 2019 portant Code Pénal; la loi N°2013 – 451 du 19 juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité; la loi N°2017-867 du 27/12/2017 portant régime juridique de la presse.

Ainsi, la xénophobie ((articles 226, 227, 228 du code pénal), la discrimination raciale (articles 226, 227, 228 du code pénal), le tribalisme (articles 226, 227, 228 du code pénal) etc sont durement punis par la loi.

### **III. Les tables-rondes en 2022**

Au cours de l'année 2022, quatre(04) tables-rondes ont été organisées autour de thématiques qui questionnent à la fois les causes des conflits et les efforts de paix et de réconciliation.

#### **A. Table –ronde 1 : Jeunesse et précarité, terreau fertile à la violence et la radicalisation**

Constituant la majorité de la population, les jeunes se retrouvent en première ligne des crises que connaît le pays. A la fois victimes et acteurs, ils sont au cœur des cycles de violence de tous ordres à cause de la précarité dans laquelle ils vivent : pauvreté, banditisme, crime organisé, terrorisme, conflit électoral etc.



Pourtant utilisés pour justifier des réformes et capter des financements de fonds internationaux, la situation des jeunes ne semble pas évoluée même si des efforts sont consentis par l'Etat. Les jeunes restent donc vulnérables parce qu'ils ont du mal à accéder à un emploi stable. Ils sont confrontés à la pauvreté et se tournent vers des métiers informels. Ce manque d'opportunités

économiques et de perspectives fait naître des frustrations, qui les conduisent à utiliser la violence comme moyen pour arriver à leurs fins. C'est ce constat qui a amené la Fondation Rosa Luxemburg à poser le cadre de réflexion et d'échange autour du thème "Jeunesse et précarité, terreau fertile à la radicalisation et la violence", qui a été abordé sous deux angles : d'une part "Les raisons apparentes et sous-jacentes de la précarité des jeunes", et d'autre part "Le circuit de la violence chez les jeunes : processus et manifestation". Le chômage et la pauvreté sont les deux causes principales de la précarité des jeunes autour desquelles gravitent d'autres facteurs tels que l'inadéquation entre la formation et les besoins économiques, l'insuffisance d'emplois réels et la mauvaise qualité des emplois. En



effet, les jeunes sont confrontés à la fin de leurs études soit au chômage soit aux emplois qui ne correspondent pas à leur niveau. Ils sont de ce fait sous-employés. Dès lors, l'école n'est plus perçue comme un vecteur d'ascension sociale. A cela s'ajoute la crise éducative et familiale liée principalement à la qualité discutable de l'enseignement, à la pauvreté, à l'insuffisance de temps des parents à consacrer à l'éducation de leurs enfants et aux effets nocifs des nouvelles technologies. Le contexte ivoirien est aussi marqué par un affaiblissement de l'Etat dû aux différentes crises, qui ont mis les jeunes au cœur des dynamismes de violence à risque pour la sécurité, la paix et la cohésion sociale. Ce tableau dépeint a pour conséquence d'amener les jeunes à rechercher des cadres alternatifs de socialisation et de bien-être.

Ainsi, le circuit de violence chez les jeunes peut se résumer en quatre(04) étapes à savoir : la crise éducative et sociétale, la recherche de cadres alternatifs, la trajectoire vers la violence et enfin la professionnalisation de la violence. Les enfants en conflit avec la loi dit « microbes » en sont la parfaite illustration de la violence juvénile. Il s'agit de jeunes adultes acteurs de violence, ayant entre 8 et 25 ans, qui



exercent des actes d'une extrême violence à l'encontre des populations et de bandes rivales à l'aide d'armes blanches. Ils participent aussi à certaines activités illicites comme le trafic de drogue. Toutefois, les "microbes" ne sont pas à confondre avec les enfants de la rue car la majorité de ces enfants dit « microbes » conservent un lien effectif avec leur famille. C'est dans la commune d'Abobo au nord d'Abidjan que ces jeunes ont démarré leurs actes de violence. Abobo est l'une des communes les plus peuplées d'Abidjan. A Abobo, la croissance urbaine et l'économie informelle se sont développées avec la valorisation de la violence notamment à la "Gare routière" épicerie du commerce et de la violence. La réponse à la problématique de la violence chez les jeunes ne saurait se limiter à l'aspect purement sécuritaire. Car les actions répressives ne traitent que les effets du problème et non la cause. La question ne se limite pas non plus à la crise de l'emploi. Il s'agit bien d'une crise sociétale à laquelle il faut répondre dans sa globalité.

## **B. Table-ronde 2 : Efforts de réconciliation en Côte d'Ivoire entre possibilités et limites**

Le terme "réconciliation" utilisé à tort et à travers par les politiques est un processus devant aboutir à la "reconstruction des cœurs et des esprits", en vue d'une société post-conflit plus tolérante et des communautés moins hostiles les uns envers les autres. Ainsi, selon les méthodes utilisées la réconciliation intervient surtout dans les dimensions humaines et socio-psychologiques de l'homme. Lorsqu'elle est réussie, la réconciliation permet par d'éviter les conflits et de ralentir les cycles de violence.

Après les différentes crises qu'a connues la Côte d'Ivoire, des initiatives ont été prises dans le sens de la réconciliation. Il s'agit notamment du forum de la réconciliation nationale



réconciliation et de la cohésion nationale en 2020 qui continue d'œuvrer pour le vaste chantier de la réconciliation.

La Côte d'Ivoire a fait le choix de la justice transitionnelle, que l'on peut définir comme c'est l'ensemble des mesures judiciaires ou non prises dans un pays pour assurer la transition entre un État de conflit et un État de paix. Elle est basée sur 4 piliers essentiels que sont : la recherche de la vérité, la répression pénale des crimes commis, les mécanismes ou mesures de réparation, les réformes des institutions pour éviter de nouvelles crises ou la garantie de non-répétition. Dans son application en contexte ivoirien, la justice transitionnelle porte en elle-même les limites de la réconciliation constatées.

**La recherche de la vérité :** L'État a l'obligation de fournir des informations sur la crise qui a mené à l'instabilité et aux violations des droits de l'homme. Les populations doivent pouvoir connaître la vérité sur le passé, sans compromis. Ce droit ne devrait donc faire l'objet d'aucune transaction ni d'aucun marchandage. Différentes expériences de justice transitionnelle ont démontré qu'une meilleure compréhension du passé : aide les populations à identifier les causes du conflit ; leur permet de s'approprier leur histoire collective ; favorise la prévention de nouvelles sources de tensions.

**La répression pénale des crimes commis :** L'État a l'obligation de mener des enquêtes judiciaires sur les violations des droits des victimes. Ces enquêtes visent à identifier, poursuivre et punir les personnes responsables de ces violations. La répression pénale est un volet important de la justice transitionnelle. Laisser les auteurs de crimes graves impunis est une menace réelle à la paix et à la stabilité d'un pays. Toutefois, quand de trop nombreux crimes ont été commis, il peut être impossible d'en poursuivre tous les auteurs. Différentes solutions permettent alors de réprimer les violences commises et d'éviter que les victimes se rendent justice elles-mêmes.

**Les mécanismes de réparation :** L'État a l'obligation de réparer les torts causés aux victimes par son action ou son inaction. Ce pilier englobe l'ensemble des mesures de réparation, de l'indemnisation à la reconnaissance symbolique. Ce sont les victimes qui doivent être les principales bénéficiaires de ces mesures.

**Les réformes des institutions ou la garantie de non-répétition :** L'État doit protéger les victimes et garantir que leurs droits ne seront pas violés de nouveau. Il doit revoir le fonctionnement de ses propres institutions en vue d'éviter une nouvelle crise. Ce volet de

la justice transitionnelle cherche à rétablir la confiance de la population dans les institutions publiques. Il vise aussi à créer une culture de respect des droits de l'homme.

Le choix de la justice transitionnelle avec son aspect de répression uniquement dans un seul camp peut être considéré comme l'un des obstacles à la réconciliation. A cela il faut ajouter le processus d'indemnisation et de réparation dont de nombreuses victimes n'ont pas profité. La transparence du processus a notamment été pointée du doigt.

### **C. Table-ronde 3 : L'impact de l'ethnisation des partis politiques sur la cohésion sociale**



Comptant plus de 60 ethnies, la Côte d'Ivoire est riche de sa diversité ethnique et culturelle. Toutefois, les différents conflits qu'a connus la Côte d'Ivoire ont montré que le repli identitaire est systématique en cas de crise. Ce repli identitaire est fortement renforcé par le lien qu'entretiennent parti politique et ethnie ou groupe ethnique. En effet, dans leur évolution et leur ancrage territorial, la majorité des partis politiques ivoiriens se sont

adossés naturellement aux ethnies. Ce binôme parti politique – ethnie ou groupe ethnique n'est pas sans conséquence sur la paix et la cohésion sociale en ce qu'il constitue dans la plupart des conflits socio-politiques soit un élément déclencheur, soit un facteur d'exacerbation. Pour en parler, la Fondation Rosa Luxemburg réunit autour d'une table-ronde de discussion, des cadres de partis politiques en présence d'étudiants, des jeunes des partis politiques et de la société civile sur le thème : « L'impact de l'ethnisation des partis politiques sur la cohésion sociale ».

Il existe plusieurs partis politiques en Côte d'Ivoire, dont les plus représentatifs et les plus visibles sont le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI-RDA), le Rassemblement Des Républicains devenu Rassemblement des Houphouetistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) et le Front Populaire Ivoirien (FPI), affaibli par le départ de grandes figures comme Laurent Gbagbo et son épouse Simone Ehivet, qui ont respectivement créé le Parti des Peuples Africains – Côte d'Ivoire (PPA-CI) et le Mouvement des générations capables (MGC)



Le PDCI-RDA, né avant l'indépendance était le parti unique jusqu'en 1990 où le multipartisme réapparaît sur la scène politique ivoirienne avec la naissance du FPI en 1990 et le RDR en 1994. Progressivement, ces trois partis évoluent en s'appuyant sur des



bases régionales et ethniques. Aujourd'hui encore, on associe le PDCI au groupe ethnique Akan, plus précisément les baoulés qui sont au centre de la Côte d'Ivoire. Le RDR est identifié à la fois à l'univers malinké, communément appelé Dioula que l'on retrouve dans le nord de la Côte d'Ivoire, et à l'Islam. Quant aux FPI, il est associé aux groupes ethniques de l'ouest de la Côte d'Ivoire, spécifiquement les bête mais aussi au Akan du sud. Ces ancrages géographiques, ethniques et même religieux des partis politiques vont permettre et accentuer le repli identitaire qui figure parmi les causes significatives des différents conflits de la Côte d'Ivoire tels que la rébellion et les crises électorales. La solution réside dans l'éducation politique, qui permettra un choix éclairé des jeunes quant au parti politique qui leur convient, et contribuer ainsi à réduire le choix politique par rapport à l'appartenance ethnique ou religieuse.

#### **D. Table-ronde 4 : Comment construire le sentiment commun d'appartenance nationale pour préserver la paix ?**

Contrairement à d'autres pays d'Afrique, la Côte d'Ivoire pré-coloniale ne possédait pas en son sein un royaume, un état ou un empire assez puissant pour fédérer politiquement, culturellement et linguistiquement les peuples avant l'arrivée des européens. Le pays s'est construit à l'issue de plusieurs vagues de migration. Ainsi, la colonie de Côte d'Ivoire créée ex-nihilo a ainsi donné naissance à une multitude de peuples, aux langues différentes sans qu'il n'y ait une domination de l'une des langues sur les autres comme c'est le cas au Ghana ou au Sénégal. Cet éclatement linguistique pourrait représenter à première vue un handicap à la construction d'un Etat-Nation, car ces groupes ethniques sont rattachés culturellement à des pays limitrophes. Ainsi, avec les différentes crises que le pays a connues, l'on constate que la fibre patriotique semble vacillée au gré des contingences politiques et de l'appartenance politique, ethnique ou religieuse. Cette situation qui traduit en réalité l'absence de sentiment



commun d'appartenance à une même nation, c'est-à-dire le niveau d'identification et d'attachement à un pays, a des répercussions sur la paix et la cohésion sociale. Dès lors, « Comment construire ce sentiment commun d'appartenance nationale pour préserver la paix ? ». C'est à cette question que des experts ont tenté de répondre dans le cadre de la 4<sup>e</sup> table-ronde "Graines de Paix" de l'année 2022. , qui visait non seulement à créer un cadre d'échange autour des obstacles et des facteurs favorables à la construction du sentiment d'appartenance nationale, mais surtout à susciter des propositions pour renforcer l'attachement à la nation afin de préserver la paix.

Alors que la nationalité est juridique et objective, l'identité renferme une dimension sociale et subjective. Elle résulte d'un processus qui prend en compte le sexe, la généalogie, l'insertion sociale de la famille et l'appartenance à des groupes sociaux tels que le clan, la caste, la nation, la région, la ville, le quartier, le village, la communauté religieuse, la communauté ethniques etc.

Toutefois, la constitution de grandes aires ethniques et culturelle à travers les groupes ethniques Akan, Mandé, Krou, Gour peut être un facteur favorable au renforcement du sentiment d'appartenance nationale. Il en est de même des alliances interculturelles, des alliances à plaisanterie, ainsi que du sport et de l'art. Le football en particulier, les musiques "Zouglou", "Coupé-décalé" et "Rap-ivoire" peuvent également servir d'éléments fédérateurs entre ivoiriens. Au nombre des facteurs de l'histoire politique, l'on peut noter d'une part les résistances à la colonisation, la lutte pour l'indépendance et les différentes crises politico-militaires de 2002, 2004 et 2011, et d'autre part la forme républicaine du pays et le choix de la laïcité. En effet, parce qu'ayant vécu des souffrances communes et ayant combattu ensemble un "ennemi" commun, les populations se créent une histoire politico-émotionnelle commune qui peut les rapprocher, et renforcer ainsi le sentiment d'appartenance nationale.



Le choix du modèle de nation pourrait par ailleurs fédérateur. La nation est une notion qui admet différentes conceptions. La conception allemande ou objective renvoie à une communauté de personnes partageants des éléments concrets notamment la religion, la race, la langue etc. En revanche, dans son acception française, la nation renvoie à un ensemble d'individus soudés par une histoire, un récit, des valeurs communes et qui projettent de vivre ensemble.

## Conclusion

La réconciliation, la cohésion sociale, la tolérance, et plus globalement la paix sont des valeurs recherchées dans toute la sous-région ouest africaine en proie à des conflits de tout genre. La Côte d'Ivoire en particulier, qui a traversée plusieurs décennies de crise militaro-politiques s'est engagée depuis la fin de la crise post-électorale de 2010-2011 sur la voie de la réconciliation et la paix. Toutefois, la stabilité est un état mais un processus qui nécessite de prendre en compte de nombreux paramètres. Les tables-rondes Graines de Paix mises en œuvre depuis Mai 2020, viennent donc à point nommé pour contribuer à l'œuvre déjà entamé par l'Etat ivoirien en vue du renforcement de la cohésion sociale et la paix par le dialogue. A travers cette initiative, la Fondation Rosa Luxemburg contribue par ailleurs à renforcer la culture politique des jeunes, tout en mettant à leur disposition un cadre d'échanges sur des sujets d'intérêt social et politique.



## Revue de presse

Frat mat info : <https://www.fratmat.info/article/225409/politique/ethnecite-et-partis-politiques-la-fondation-rosa-luxembourg-suscite-le-debat>

Afrik soir : <https://afriksoir.net/cote-ivoire-table-ronde-%E2%80%B3graines-paix%E2%80%B3-met-sentiment-d'appartenance-nationale-coeur-des-echanges/>

L'infodrome : <https://www.linfodrome.com/politique/65112-table-ronde-graine-de-paix-une-initiative-de-la-fondation-rosa-luxembourg-pour-contribuer-a-la-consolidation-de-la-paix-et-de-la-cohesion-sociale>

Ovaja media : <https://ovajabmedia.com/consolidation-de-la-paix-et-de-la-cohesion-sociale-la-fondation-rosa-luxembourg-initie-une-table-ronde/>

Afrik soir : <https://afriksoir.net/table-ronde-graine-paix-reunit-populations-attecoube-autour-ideal-cohesion-sociale/>

Info news : <https://infosnews.net/2021/09/11/graines-de-paix-cadre-de-dialogue-pour-la-participation-civique-la-paix-et-la-reconciliation/>

Le rapporteur.net : <https://lerapporteur.net/graines-de-paix-lengagement-des-jeunes-ivoiriens-en-politique-est-imminent/>

Libre tribune : <https://libretribune.mondoblog.org/2020/08/15/cinq-defis-a-surmonter-pour-la-reconciliation-en-cote-divoire/>

Observateur Citoyen : <https://observateurcitoyen.net/article/la-fondation-rosa-luxembourg-ouvre-le-debat-sur-la-radicalisation-des-jeunes-en-cote-divoire>

Afrik Soir <https://afriksoir.net/cote-ivoire-table-ronde-causes-profondes-violence-jeunes/>



LE QUOTIDIEN D'ABIDJAN N°4246 DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2022

## Politique 3

CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DE LA COHÉSION SOCIALE

### La fondation Rosa Luxembourg initie une table-ronde

"L'impact de l'ethnisation des partis politiques sur la cohésion sociale". Tel était le thème central de la table-ronde de discussion initiée par la Fondation Rosa Luxembourg qui a réuni des cadres et jeunes de partis politiques, des étudiants, et des acteurs de la société civile. A travers cette table-ronde, la Fondation entend créer un cadre de discussion sur l'ancrage ethnique des partis politiques et son impact sur la cohésion sociale, afin de renforcer la culture politique des jeunes et susciter des propositions pour une influence non conflictuelle du binaire parti politique-ethnie.



Photo de famille des officiels ayant pris part à la table-ronde

Bendine Agbalo, coordinatrice du projet "La graine de paix" porté par la Fondation Rosa Luxembourg a justifié la tenue de cette table-ronde. « Les tables-rondes dénommées "Graines de Paix" découlent du Programme "Paix et Sécurité" de la Fondation Rosa Luxembourg. Elles créent des cadres de dialogue pour la participation civique, la paix et la

réconciliation. Elles sont mises en œuvre en Côte d'Ivoire depuis mai 2020, et visent d'une part à encourager la participation saine au débat politique et social, et d'autre part à sensibiliser à la tolérance et la gestion pacifique des conflits ». Selon elle, cette table-ronde se justifie en ce sens que les différents conflits qu'a connus la Côte d'Ivoire ont montré que le

repli identitaire est systématique en cas de crise. Pour sa part, le professeur Aboulaye Bamba, enseignant-chercheur en histoire contemporaine à l'université Félix Houphouët-Boigny, par ailleurs, principal conférencier, développait le thème "L'évolution et l'ancrage ethnique des partis politiques en Côte d'Ivoire" a expliqué que le repli identitaire est fortement renforcé par le lien qu'entretient le parti politique et ethnique ou groupe ethnique. En l'occurrence, dans leur évolution et leur ancrage territorial, la majorité des partis politiques ivoiriens se sont adossés naturellement aux ethnies.

« Depuis sous le parti unique, l'ancrage ethnique des partis a toujours été une réalité avec le RDR considéré comme le parti des Baoulés. A partir de 1990 avec le multipartisme, le RDR dirigé par un Bété a été vu comme un parti adossé à l'ethnie de son leader. Cela a été pareil pour le RDR, aujourd'hui RHPD vu considéré comme un parti des Dhoua et les Nordistes. Quant à l'UDPCI fondé par un originaire de l'ouest, elle a son ancrage dans cette partie du pays. Ainsi, socialement, ces partis ont pour base des ethnies proches de leurs leaders », a-t-il expliqué. Selon lui, cette situation est insupportable à l'indépendance et à la pauvreté des citoyens. Ainsi, pour lui, le binaire parti politique-groupe ethnique n'est pas sans conséquence sur la paix et la cohésion sociale en ce sens qu'il constitue dans la plus part des conflits sociaux

politiques, soit un élément déclencheur, soit un facteur d'exacerbation. Face à cette situation, le professeur Aboulaye Bamba propose comme solution : « Il faut renforcer la culture politique (école de parti), la culture démocratique, lutter contre la pauvreté. Mais il faut surtout la tolérance et former les enfants à base légitime à la culture politique ». Outre le principal conférencier, Mme Annick Petit, Conseillère municipale à Abidjan, Zaho Gbika Charles, Conseiller municipal et président de la Plateforme Écologiste de la Commune de Abidjan, Boua Nankesse, Conseiller municipal, délégué RHPD Commune d'Abidjan, échangé sur le thème central "L'impact de l'ethnisation des partis politiques sur la cohésion sociale". Notons que cette rencontre qui a réuni plus de 50 jeunes et des représentants de partis politiques, a été rehaussée par la présence du représentant du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité et de celui de la Réconciliation et de la Cohésion nationale.

# Ivoir'Hebdo

Les faits ne choisissent pas leurs camps...

N°104 du mardi 06 au lundi 12 septembre 2022

200 FCF

## Une table-ronde sur les efforts de réconciliation en Côte d'Ivoire



La Fondation politique allemande Rosa Luxemburg a organisé une table ronde dans le cadre de l'appui au processus de réconciliation en Côte d'Ivoire le samedi 30 juillet 2022, à Yopougon.

Dans ses propos liminaires, Blandine Angbako, coordinatrice du projet "Graine de la paix" a indiqué que cette table ronde visait à créer au profit des jeunes un cadre d'échange autour des initiatives de cohésion sociale et de réconciliation afin de susciter des propositions et recommandations pour une Côte d'Ivoire plus unie.

Placée sur le thème « Efforts de réconciliation en Côte d'Ivoire entre possi-

bilités et limites », cette rencontre s'est déroulée en présence du représentant du maire de la commune, Gilbert Kafana Koné, ainsi que du représentant de l'Honorable Dia Houphouët, Député de Yopougon.

Les intervenants à cette rencontre ont posé le cadre pour une discussion avec la soixantaine de jeunes conviés. Ces jeunes issus des organisations de jeunesse, des partis politiques et des organisations de femmes ont pu réfléchir et échanger avec les communica-

teurs autour du thème central et sur deux sous-thèmes à savoir « Historique des processus de réconciliation en Côte d'Ivoire » et « Limites objectives et obstacles politiques à la réconciliation nationale ».

Pour rappel, le concept des table-rondes, cadre de dialogue pour la participation civique, la paix et la réconciliation sont mises en œuvre en Côte d'Ivoire par la Fondation Rosa Luxemburg depuis mai 2020. À travers ce concept, la Fondation entend contribuer à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale par le dialogue social et politique.

Miss Touré